



Collège LES CAPUCINS
Route de Voisenon
77000 MELUN
Tél : 01 60 68 69 30 - Fax : 01 64 52 85 45
<http://www.clg-capucins-melun.fr>

Melun, le vendredi 1er avril 2016

Le principal du collège,

Aux

Parents des élèves de troisième,

BOURSES NATIONALES DU SECOND DEGRÉ DE LYCÉE

ANNÉE SCOLAIRE 2016 - 2017

NOTE À L'ATTENTION DES FAMILLES DES ÉLÈVES DE TROISIÈME

Le dossier réglementaire de demande de bourse nationale doit être déposé auprès du secrétariat du collège pour le **30 juin 2016** au plus tard.

Passé ce délai, le dossier sera déclaré irrecevable. Par ailleurs, les absences pour stages ou maladies ainsi que l'ignorance de la future affectation ne justifieront pas l'absence de dépôt d'un dossier.

Je vous invite à lire la notice et l'imprimé de demande de bourse qui précisent les modalités.

J'attire votre attention sur la nécessité de déposer auprès du secrétariat du collège un dossier complet muni de toutes les pièces complémentaires à fournir. Le secrétariat du collège vous remettra alors un accusé de réception que vous devrez conserver. En cas de réclamation, l'original vous sera demandé par le Service Académique des Bourses.

Tout dossier incomplet à la date fixée entraînera le rejet de votre demande de bourse.

Le refus ou l'acceptation vous sera notifié(e) par courrier. L'attribution est à conserver car elle sera valable jusqu'à la fin de la scolarité de votre enfant, sauf avis contraire qui vous sera également signifié.

Les dossiers déposés avant le 27 mai 2016 pourront obtenir une réponse avant les vacances scolaires. Par contre, les dossiers déposés au mois de juin 2016 et u plus tard le 30 juin 2016 recevront une réponse à la rentrée scolaire.

Toutes les informations sont accessibles sur notre site Internet : <http://www.clg-capucins-melun.fr>.

Par ailleurs, le secrétariat de l'établissement reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Le principal du collège,
Pascal FORTIN